



**Bulletin d'inscription**  
**(Remplir en lettres majuscules)**

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... H  F

Profession : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone fixe : .....

Téléphone mobile : .....

Email : .....

Paiement de la première période

Règlement de : .....CHF

Date : ..... Signature : .....

Paiement de la seconde période

Règlement de : ..... CHF

Date : ..... Signature : .....



## Règlement intérieur de l'école Conditions générales

### **ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE**

L'élève doit s'assurer d'avoir une assurance responsabilité civile. En cas d'accident pendant les heures de cours l'école ne prend pas en charge la responsabilité civile de l'élève.

### **PAIEMENT**

Le paiement de chaque période doit être effectué lors de l'inscription. Vous avez droit à un cours d'essai gratuit. Le second cours sera facturé 20 CHF en cas de non inscription. En cas de désistement en cours d'année ou d'absences répétées de l'élève les cours ne seront pas remboursés et il ne sera pas possible de céder sa place à une autre personne.

### **REMBOURSEMENT**

Uniquement en cas de **situation exceptionnelle** définie par l'école.

- Si votre état de santé s'aggrave suite à une maladie importante ou un accident invalidant. Vous devrez justifier de votre incapacité à poursuivre les cours en présentant obligatoirement un certificat médical.
- En cas d'absence(s) de votre professeur, seulement et seulement si celui-ci n'a pu s'engager à rattraper ultérieurement le(s) cours n'ayant pas été donnés sous une autre forme (cours de rattrapage, stage).
- En cas de situation exceptionnelle ayant un impact significatif sur l'activité et défini par la direction, si votre professeur n'a pu proposer de solution adéquate aux cours annulés (cours de rattrapage, stage, cours en visio-conférence).

### **RESPECT DES LIEUX**

Il est formellement interdit de consommer de la nourriture, des boissons ou tout autre produit de consommation dans la salle de cours. Il est obligatoire de se munir d'une paire de chaussures appropriées au style de danse que vous pratiquez ou à défaut d'une paire de chaussures propres et dont la semelle ne risque pas de dégrader le parquet.

### **VESTIAIRES**

Un vestiaire est prévu pour les sacs, chaussures de ville et manteaux afin de ne pas encombrer le lieu de pratique. Toutefois la direction recommande de ne pas laisser traîner d'objets de valeur et décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol à l'intérieur des locaux de l'école.

**COVID-19**

Suite au Covid-19, afin de respecter au mieux la santé de chaque individu nous engageons la responsabilité individuelle de chacun à suivre les mesures sanitaires mises en place par l'école et par les textes de loi en vigueur, en prévention de la propagation du virus. Hygiène sanitaire indispensable, se laver les mains régulièrement, port du masque obligatoire lorsque vous êtes en contact avec des personnes n'étant pas de votre entourage quotidien. Limiter le temps d'attente dans les vestiaires et espaces communs. L'école décline toute responsabilité en cas de non respect des règles établies.

**DIVERS**

Pour toute demande particulière, merci de contacter Crazy Arts Studios via la page contact du site internet ou sur [crazyartsstudios@gmail.com](mailto:crazyartsstudios@gmail.com)

**Crazy Arts Studios, Direction.**

**Signature de l'adhérent**

**Précédée de la mention « Lu et approuvé »**